

PME | Soins de santé à domicile en Bourse

■ Fondée en 2003 par un infirmier montois, PNS a fait son entrée, vendredi, sur le Marché libre d'Euronext Bruxelles.

■ Son but: financer sa forte croissance. Elle prévoit de doubler ses effectifs d'ici la fin 2007.

La société PNS de Ghlin a été placée, cette semaine, sous les feux des projecteurs. C'est que cette jeune PME, spécialisée dans les soins de santé à domicile, a fait son entrée, hier, sur le Marché libre, la Bourse des PME d'Euronext Bruxelles.

Fondée en 2003 par un jeune infirmier de la région montoise, Nicola D'Aniello, PNS (Personalized nursing services) occupe, aujourd'hui, 23 infirmiers et prodigue, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, des soins infirmiers dans les régions de Mons-Borinage et du Centre ainsi que dans sept centres d'hébergement pour personnes handicapées en Wallonie. Outre les services de soins à domicile classiques, PNS fournit d'autres services comme la dialyse péritonéale, la stomathérapie, la biologie fonctionnelle et les prélèvements sanguins.

La PME, qui fait de la concurrence à la Croix Jaune et Blanche et aux CSD (centres de coordination de soins et services à domicile), tourne sans subsides. Les tarifs demandés aux patients sont-ils dès lors plus élevés? "Non", assure Nicola D'Aniello (34 ans), le fondateur et patron de PNS. "Les patients ne paient rien. Nous facturons directement le tiers payant aux mutuelles. Nous demandons juste au patient la prescription médicale. Et les prestations de nos infirmières et infirmiers sont alignées sur le barème de l'Inami." La jeune société tire donc l'essentiel de ses revenus des mutuelles mais celles-ci ont un délai de 60 jours pour payer. Jusqu'à présent, PNS a pu s'en sortir "grâce une gestion drastique des coûts" et avec une structure administrative réduite à sa plus simple expression. "C'est ma compagne et moi-même qui gérons la partie administrative", explique l'entrepreneur.

La jeune société a vu son chiffre d'affaires plus que doubler en deux ans: de 700 000 euros en 2004 (première année pleine d'activités), il devrait atteindre, à

la fin 2006, 1,7 million. Et la rentabilité est au rendez-vous. Nicola D'Aniello table, pour cette année, sur un résultat net de 188 000 euros.

Mais la PME grandit et, pour assurer la croissance de 70 pc sur laquelle elle table, il lui faut des liquidités. "Le Marché libre est une belle opportunité, car les aides des banques sont limitées", explique le fondateur de PNS. La société a donc décidé de procéder à une augmentation de capital en levant sur

le marché 500 000 €. "Pour une petite PME comme la nôtre, c'est bien, cela nous permet de souffler pendant deux ans." La société prévoit d'engager une petite vingtaine de personnes d'ici la fin 2007 et de s'étendre dans d'autres régions.

La souscription des actions (au prix de 4,06 €) a été bouclée en un temps record (moins d'une heure) le 8 août der-

nier. Ce sont les particuliers majoritairement qui ont acheté les actions de PNS. La première cotation a eu lieu hier après-midi. A l'issue de cette opération, Nicola D'Aniello détiendra encore 80 pc du capital de PNS.

L'introduction en Bourse médiatisée de PNS suscite des questions dans le milieu de la santé. Le docteur Pletier de la Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile (FASD) fait remarquer que le "client est un patient, le service est une infirmière et le lien financier entre les deux est composé de 75 à 100 pc d'une intervention de l'assurance maladie alimentée par la sécurité sociale". Et de s'interroger: "Comment allier des objectifs de bénéfices avec un tel mode de financement? N'y a-t-il pas un risque de dérive d'augmentation du nombre de prestations par infirmière au détriment de la qualité des soins?"

S.Vdd.

